

Deux axes de travail:

1. L'orientation post-bac des titulaires d'un BAC ES : (Présentation C. Allemandi et D. Cugnière)

- La répartition des étudiants titulaires d'un bac ES à la rentrée 2016
- Rappel des différentes filières et localisation de celles-ci dans l'académie de Bordeaux
- Quelques informations sur les BTS et IUT les plus répandus parmi les élèves de ES
- Quelques informations sur les CPGE
- La 1^{ère} année de licence en quelques chiffres.

(Le diaporama support est en annexe)

2. La filière AES dans l'académie de Bordeaux (Intervention de Monsieur Gaschet, maître de conférences en sciences économiques)

I- Présentation générale de la filière AES

AES est la seule formation offerte à Bordeaux, Agen et Périgueux. A Agen, seules les deux premières années sont dispensées. Cependant il n'est pas exclu que la troisième année de licence puisse arriver à Agen également (pas de vision à court terme pour l'instant, raisons budgétaires mais des soutiens locaux).

La particularité d'AES : une polyvalence des enseignements, ce qui ne signifie pas des enseignements allégés. Un socle droit et économie avec des problématiques spécifiques. Cette formation est tout à fait adaptée à l'adaptabilité demandée sur le marché du travail. Des exemples d'étudiants sortant de licence et trouvant du travail aisément dans les PME et APU locales notamment grâce à leur avantage dans le domaine du droit (par comparaison à d'autres filières moins spécifiques)

Un nouveau cours est dispensé : la sociologie économique.

De manière générale, on assiste à une augmentation des effectifs dans toutes les filières.

Profil des étudiants en AES : En 2013-2014: 57.3% ont un bac ES et en 2014 2015 : 58.8%

II - Modalités d'inscription et de passerelles

A- Les profils des élèves :

Plusieurs possibilités :

- Inscriptions après bac
- Rejet des BTS et IUT
- Une 1^{ère} et seconde année en BTS ou IUT et une intégration en 3^{ème} année en licence générale puis master (20%)

Attention : difficulté en droit pour les étudiants issus des BTS et DUT.

B- Les dispositifs passerelles :

1- Des passerelles sur sélection (et pratiquement tous les étudiants sont acceptés)

- En fin de premier semestre, possibilité d'entrer en première année de BTS (et aussi en fin de second semestre de L1 en une deuxième année). Ex : lycée Brémontier
- Les passerelles avec l'IUT ne fonctionnent plus pour des raisons budgétaires.

Partenariat notamment avec Brémontier.

2- Des passerelles entre les diverses unités de la Fac

- Une quarantaine d'étudiants d'éco gestion qui passent en AES (la ½ de ces étudiants sont orientés en éco-gestion à tort, notamment ils éprouvent de grosses difficultés en maths) ;
- On trouve également des étudiants qui étaient inscrits en médecine !

La passerelle entre la L1 éco gestion et AES étant la plus facile. (Des difficultés cependant à rattraper le droit notamment le droit constitutionnel). Il y a une compensation entre les deux semestres entre les facs sur l'ensemble de l'université de Bordeaux.

III- Les enseignements

A- Généralités

Alternance de TD et de cours magistraux ; en première année possibilité d'accéder à des cours de soutien (par exemple en maths : rappels de lycée + points nécessaires dans le cours d'économie)

Un nouvelle offre d'enseignement pour la rentrée 2016 (démographie en S1, pratique numérique, sociologie économique...) dans un double objectif : - renouveler l'accès à offre, notamment pour les élèves de ES à travers AES

- maintenir la double culture droit/économie.

B- Organisation des enseignements

1- Répartition horaire

- 180 h de cours magistraux en amphithéâtre : dédoublement (environ 300 étudiants) ; 2 enseignants travaillent ensemble.
- 100 h de TD : 30 étudiants par groupe (exercices de prise en main)
- 100 h d'enseignements dirigés : format intermédiaire (exercices en complément des cours fondamentaux) en demi amphi.

2- Charges horaires

2 fois 12 semaines à raison de 25h/semaine à répartir sur deux semestres soit 500 heures annuelles.

Attention à la difficulté de prise en charge de ce volume horaire par les étudiants (avec une augmentation du volume horaire annuel en L2 puis en L3)

3- Les licences proposées

- Administration générale et territoriale : Droit public et sciences sociales
- Administration générale et territoriale : Eco et sciences sociales
- Administration et gestion des entreprises : Gestion droit des affaires
- Une option avec stage en entreprise : allègement du 2° semestre pour stage
- Une vingtaine de licences professionnelles

Remarque : La fac continue à délivrer en seconde année de licence un diplôme.

IV- Les taux de réussite en licence:

- En L1 : sur 60% des étudiants de ES, 41.6% de réussite et 60.6% pour les bacs S. En L1 en 2015, toutes filières confondues taux de réussite = 30% des inscrits, mais plus de 50% pour les présents en cours, TD et enseignements dirigés.
- En L2, 70% des présents et L3, 85 à 90% des présents selon les parcours.

V Après la licence:

A- Les masters

Après la licence, le master 1. Une grande variété de formations en Master est proposée. En master 1, l'entrée est de droit. Sélection sur dossier et sur entretien pour le master 2.

Il y a une sélection entre M1 et M2 mais peu de personnes se voient refuser l'accès au M2 ;

Il existe des remédiations en début de M1 et M2 : module d'autoformation en ligne pour des étudiants d'autres disciplines

A l'IAE va être créé le label « Ecole d'économie de Bordeaux » à la rentrée prochaine.

Codiplomation internationale : notamment L3 et M1 : Par exemple à Bordeaux : St Pétersbourg, Californie, Turin, Andalousie, et Erasmus pour les destinations anglo-saxonnes... (En éco-gestion et en master : développement de cours en langue anglaise)

B- L'insertion professionnelle

1. Insertion après une licence AES :

- 1/3 des diplômés sont en emploi 30 mois après.
- Taux de cadre de + 40%

2. Insertion après un master 1 : (promotion 2011)

- +30 mois : +90%
- Taux d'emploi stable: 70%
- Taux de cadres : 2/3
- 2/3 des emplois dans le privé

VI Les attentes de la licence AES et les difficultés rencontrées par les étudiants

A- Accompagnement pédagogique

Il existe un système de professeurs référents qui essaient de suivre les élèves.

L'accompagnement en licence :

- 1- Suivi général
 - Un suivi personnalisé : une sensibilisation au début et au milieu de l'année une préparation au rattrapage
 - un suivi collectif : instaurer une présence régulière
 - Rendez-vous individuel obligatoire (les enseignants référents sont en contact avec les chargés de TD)

2- Soutien pédagogique ciblé :

- Notamment : pédagogie dans la prise de notes : 50% ordinateur en amphi 50% notes manuscrites.

B- Travail demandé

- Prise de note sans forcément de diaporama à l'appui
- Capacité à exploiter la prise de notes
- TD

Il faut revenir à des fondamentaux :

- Prise de notes
- Carte mentale pour une meilleure maîtrise de l'argumentation à l'écrit ainsi que de celle du numérique
- Structure et développements de l'argument
- Synthèse de documents
- Problématiser...

En fin de S1, il est demandé une dissertation sans document. Exemple de sujet : L'investissement et l'épargne ou Peut-on parler de révolution keynésienne ?

C- Difficultés rencontrées

- Travailler la problématique : Enoncé du sujet + question propre : appropriation du sujet + plan qui en découle
- Les exposés ont été arrêtés : recentrage sur l'écrit
- Orthographe : remédiation à travers le dispositif Voltaire en autoformation